



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/35
20 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

PROPOSITION DE PROJET : DJIBOUTI

Ce document comporte des observations et des recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes:

Réfrigération

- Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités du Plan de gestion des frigorigènes PNUD
- Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage PNUD
- Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : assistance pour élaborer une législation PNUE
- Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : formation des douanes PNUE
- Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : formation en bonnes pratiques de réfrigération PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET DJIBOUTI

SECTEUR: Réfrigération utilisation des SAO dans le secteur (2000): 20,9 tonnes PAO

Seuils d'efficacité dans le sous-secteur : n/d

Titres des projets :

- a) Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités du Plan de gestion des frigorigènes
- b) Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage
- c) Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : assistance pour élaborer une législation
- d) Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : formation des douanes
- e) Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : formation en bonnes pratiques de réfrigération

Données du projet	Plan de gestion des frigorigènes				
	Surveillance	R&R	Législation	Formation des agents des douanes	Formation
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		20,90			
Incidences du projet (PAO tonnes)		5,70			
Durée du projet (mois)	24	24	6	12	12
Montant initialement requis (\$US)	25 000	162 950	9 000	38 100	79 200
Coût final du projet (\$US):					
Surcoûts d'investissement(a)					
Coût des imprévus (b)					
Surcoûts d'exploitation (c)					
Coût total du projet(a+b+c)	25 000	136 463	0	33 100	742 000
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	25 000	136 463	0	33 100	74 200
Rapport coût/efficacité (\$US/kg)		23,99			
Confirmation du financement de contrepartie ?					
Agence nationale de coordination		Unité nationale d'Ozone			
Agence d'exécution	PNUD	PNUD	PNUE	PNUE	PNUE

Recommandations du Secrétariat					
Montant recommandé (\$US)	25 000	136 463	0	33 100	74 200
Incidences du projet (tonnes PAO)		5,70			
Rapport coût/efficacité (\$US/kg)		23,99			
Coût d'appui (frais d'agence) de l'agence d'exécution (\$US)	3 250	17 740		4 303	9 646
Coût total pour le Fonds Multilatéral (\$US)	28 250	154 203		37 403	83 846

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le programme de pays de Djibouti soumis pour examen par le Comité exécutif à sa 37^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/61) comprend une proposition de Plan de gestion des frigorigènes, qui sera mise en œuvre conjointement par le PNUE et le PNUD.

Le secteur de la réfrigération

2. En 2000, la consommation totale de CFC dans le pays était estimée à 20,9 tonnes PAO, principalement composée de CFC-12 (17,6 tonnes PAO), de CFC-11 (2,9 tonnes PAO), et de CFC-115 (0,3 tonnes PAO). La consommation totale de CFC dans le pays sert à l'entretien de l'équipement de réfrigération : 5,1 tonnes PAO pour les systèmes de réfrigération commerciale et industrielle, 4,8 tonnes pour les réfrigérateurs domestiques, et 11,0 tonnes pour les unités de climatiseurs d'automobile. Le prix courant du CFC-11 et du CFC-12 à Djibouti s'élève à 5,80\$US/kg.

3. Les réfrigérateurs domestiques sont importés principalement des pays suivants : Arabie Saoudite, Dubaï, Egypte et France. Environ 80 pour cent des réfrigérateurs domestiques en utilisation sont fabriqués avec un frigorigène à base de CFC-12 ; et 30 % de l'équipement est révisé chaque année. Les principaux utilisateurs d'équipement de réfrigération commerciale et industrielle sont les supermarchés, les entrepôts frigorifiques pour la conservation de la viande, les hôtels, les restaurants et les hôpitaux. Sur le nombre total de véhicules équipés de climatiseurs d'automobile (20 800), 14 560 véhicules ont un à base de CFC -12.

4. Le nombre total de techniciens dans ce secteur s'élève à environ 450, et la majorité d'entre eux n'est pas assez qualifiée.

Mesures politiques

5. Le Gouvernement propose plusieurs mesures visant à éliminer la consommation des SAO dans le pays, et notamment l'interdiction des importations et des exportations d'équipement de réfrigération à base de CFC à partir de 2003 (y compris les unités de climatiseurs d'automobile) ; l'interdiction des importations d'automobiles avec des climatiseurs d'automobile à base de CFC à partir de 2003 ; l'interdiction des importations de compresseurs à base de CFC-12 pour les voitures à partir de 2005 ; des réductions d'impôts sur les importations de machines de récupération et de recyclage pour les CFC ; la mise en œuvre d'un système de permis et de quotas pour les SAO et l'équipement à base de SAO ; et un programme incitatif soutenu par des mesures politiques qui favorisent l'utilisation de frigorigènes de substitution qui ne font pas appel aux CFC, et les CFC recyclés.

Sous-projets relatifs au Plan de gestion des frigorigènes

6. Le **Plan de gestion des frigorigènes** comprend des demandes de programme d'assistance technique pour l'élaboration de réglementations afin de contrôler les importations

des SAO et d'équipement à base de SAO (9 000 \$US), un programme de formation pour les 100 agents des douanes afin de garantir l'application du système de permis et les règlements relatifs aux SAO (38 100 \$US) ; un programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion des frigorigènes destiné à 420 techniciens (79 200 \$US) ; l'élaboration d'un plan national de récupération et de recyclage comprenant 21 machines de récupération, 12 pompes de récupération et un équipement accessoire (162 950 \$US).

7. Le gouvernement de Djibouti propose d'éliminer 85 pour cent de la consommation de base de CFC (environ 18 tonnes PAO) d'ici 2007 au moyen de la mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes.

8. L'Unité de l'ozone sera responsable de la surveillance, de la coordination, et de la mise en œuvre des activités d'élimination proposées dans le Plan de gestion des frigorigènes. Elle travaillera en collaboration étroite avec les ministères suivants : Industrie et Finances, Chambre de commerce et d'industrie, l'Administration des douanes et les centres de formation.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

9. Le Secrétariat a noté que le Comité exécutif avait alloué 60 000 \$US pour la préparation du Programme de pays/Plan de gestion des frigorigènes de Djibouti (le double du montant approuvé dans le passé pour des activités identiques), étant entendu que la législation se rapportant aux SAO sera élaborée au moment de la préparation du Programme de pays afin d'éviter tout retard de la mise en œuvre des sous-projets relatifs au **Plan de gestion des frigorigènes**. Le PNUE a informé le Secrétariat que les activités se rapportant à la préparation de la législation ont démarré et qu'elles seront achevées en 2002, avec le reliquat des fonds de la préparation du programme de pays ; par conséquent, le PNUE est convenu de ne pas demander de fonds supplémentaires pour cette activité.

10. Le soutien financier pour la surveillance et la mise en œuvre des sous-projets identifiés dans le **Plan de gestion des frigorigènes** a été demandé dans le cadre du projet de renforcement des institutions et du sous-projet de récupération et de recyclage. Toutefois, le Secrétariat, le PNUD et le PNUE sont convenus de comprendre l'élément de surveillance de **Plan de gestion des frigorigènes** à titre de sous-projet englobant toutes les activités du **Plan de gestion des frigorigènes**. Les coûts du projet ont donc été ajustés en conséquence.

11. Le PNUE est convenu de ne pas demander d'indemnités de déplacement pour les experts qui se déplaceront pour les programmes de formation destinés aux techniciens de la réfrigération et la formation des douaniers (5 000 \$US pour chaque programme de formation), puisque ces dépenses sont couvertes en vertu du Programme d'aide à la conformité approuvé.

12. A la demande du Secrétariat du Fonds, le Gouvernement de Djibouti a soumis une lettre officielle formulant son engagement, ses responsabilités et ses implications financières associés aux décisions 31/48, 32/10 et 33/13.

RECOMMANDATIONS

13. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Frais d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités du Plan de gestion des frigorigènes	25 000	3 250	PNUD
b)	Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage	136 463	17 740	PNUD
c)	Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : assistance pour élaborer une législation	0	0	PNUE
d)	Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : formation des douanes	33 100	4 303	PNUE
e)	Mise en œuvre du Plan de gestion des frigorigènes : formation en bonnes pratiques de réfrigération	74 200	9 646	PNUE
